



ACCOR HOTELS

Feel Welcome

Information Réglementée

Paris, le 1^{er} avril 2016

Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2016

- Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale
- Calendrier du paiement du dividende

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Accor se tiendra le vendredi 22 avril 2016 à 10h au NOVOTEL Paris Est, 1, Avenue de la République - 93177 BAGNOLET.

Un avis de convocation comportant un exposé sommaire de la situation du Groupe et une présentation des résolutions soumises au vote de l'Assemblée a été adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif.

Cet avis de convocation, le Document de référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2016 ainsi que les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet www.accorhotels-group.com/finance. Les actionnaires peuvent également consulter au siège social de la Société, ou se faire adresser, l'ensemble des informations mentionnées à l'article L.225-115 et R. 225-83 du Code de commerce.

Sur proposition du Conseil d'administration, la distribution d'un dividende ordinaire de 1 euro par action au titre de l'exercice 2015 sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, selon le calendrier suivant :

- 22 avril 2016 : Assemblée Générale Mixte
- 26 avril 2016 : Record date (date d'arrêté)
- 27 avril 2016 : Ex date (date de détachement)
- 18 mai 2016 : Mise en paiement du dividende

Contacts :

Relations actionnaires - tél. 0 805 650 750 (numéro vert) - e-mail : comfi@accor.com
Direction Communication Financière et Relations Investisseurs - tél : 01 45 38 86 25